

# Convention Collective Nationale de l'Import – Export

Les Seniors dans les entreprises de 50 à 299  
salariés

Exercice 2009

CCN n° 3100





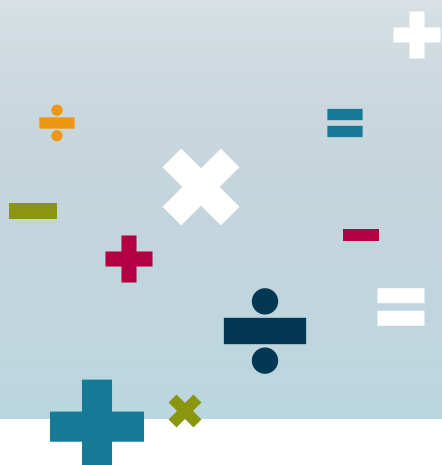
# Les Seniors dans les entreprises de 50 à 299 salariés

Convention Collective Nationale de l'import – export (CCN n° 3100)

- Méthodologie **P. 3**
- Les Seniors **P. 6**
- Le recrutement des salariés âgés de 50 ans et plus **P. 8**
- Aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite **P. 10**
- Transmission des savoirs et des compétences et le développement du tutorat **P. 13**
- Développement des compétences et des qualifications et accès à la formation **P. 16**

## Sommaire

## Méthodologie





# Introduction

## Rappel de la commande de la CPNEFP

La CPNEFP a confié à l'observatoire prospectif du commerce (OPCA FORCO) et à l'observatoire du commerce interentreprises (OPCA INTERGROS), la réalisation d'une enquête quantitative ayant pour objectif :

- de suivre les indicateurs figurant dans l'accord de branche sur l'emploi des Seniors

La partie de l'enquête consacrée aux Seniors a été menée auprès des entreprises de la branche comptant entre 50 et 299 salariés et versant leurs contributions formation aux OPCA FORCO et INTERGROS.

Un questionnaire a été adressé par courrier aux entreprises fin février 2009. Les entreprises avaient également la possibilité de répondre en ligne. Par ailleurs, des relances ont été effectuées auprès des entreprises afin d'améliorer le taux de réponses.

## La constitution du fichier de l'enquête

Ce fichier a été constitué à partir des bases de données internes des OPCA FORCO et INTERGROS.

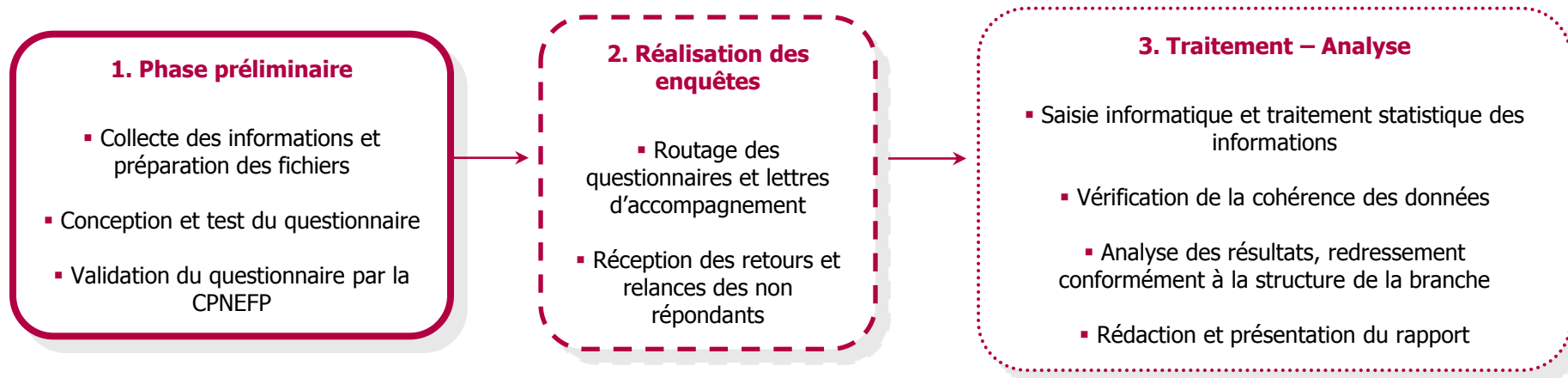
Il s'agit des entreprises, ayant **entre 50 et 299 salariés** et **appliquant la convention collective nationale des entreprises de commission, de courtage et de commerce intracommunautaire et d'importation - exportation de France métropolitaine**. Ces entreprises sont au nombre de **82**.

**36** questionnaires ont pu être exploités, représentant **44%** des entreprises, et **43%** des **8 102** des salariés.

*NB : Pour les entreprises non répondantes, les données concernant les effectifs salariés et le nombre d'établissements ont été complétés par les données FORCO et Intergros.*



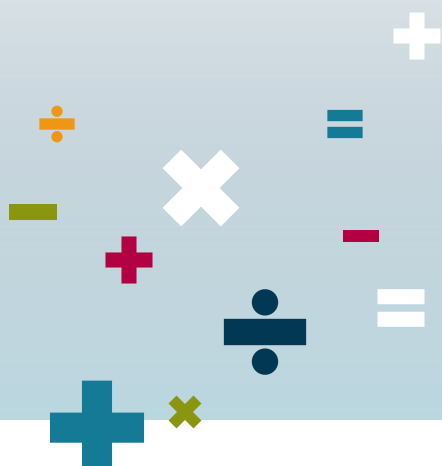
# Introduction



## La composition des entreprises répondantes

Taille d'entreprises	Composition de la branche		Composition des entreprises répondantes			
	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Nombre d'entreprises	% entreprises répondantes	Nombre de salariés	% salariés représentés
De 50 à 99 salariés	53	3 683	22	42%	1 404	38%
De 100 à 299 salariés	29	4 419	14	48%	2 062	47%
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>8 102</b>	<b>36</b>	<b>44%</b>	<b>3 466</b>	<b>43%</b>

## Les Seniors

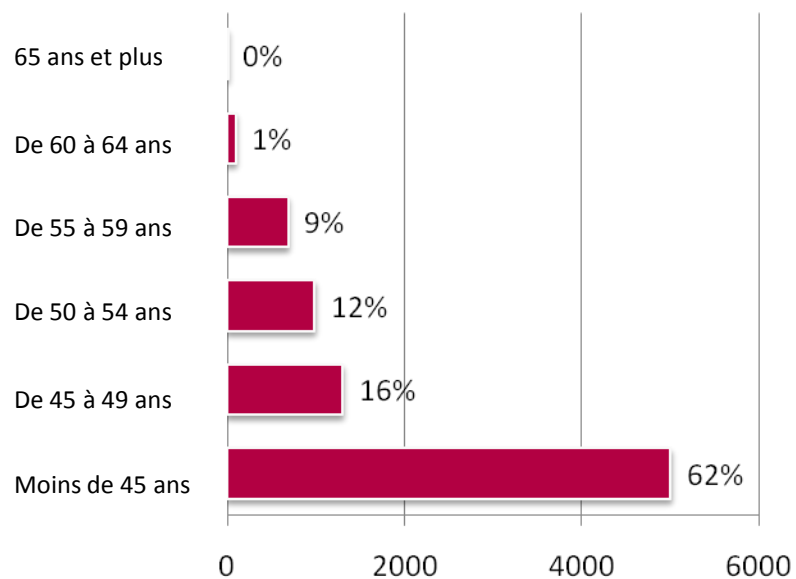




# Les Seniors

En 2009, les entreprises de 50 à 299 salariés de la branche employaient **1 787 Seniors** (salariés âgés de 50 ans et plus), soit **22%** de leur effectif salarié.

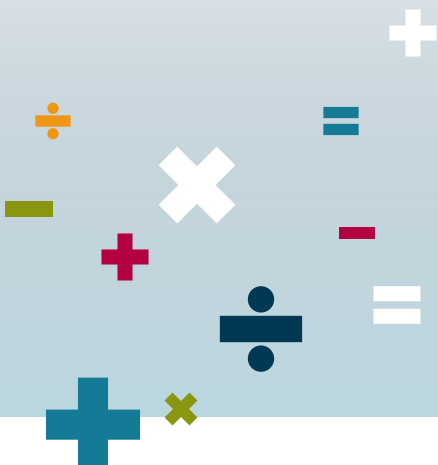
Répartition des salariés selon l'âge



Objectif chiffré de maintien dans l'emploi des salariés de 55 ans et plus : **13%** à fin décembre 2013.

→ Fin 2009, les salariés de 55 ans et plus représentaient **10%** des salariés.

## Le recrutement des salariés âgés de 50 ans et plus



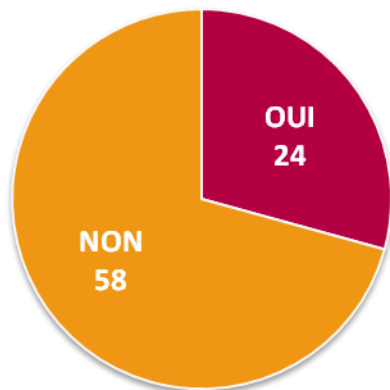


# Le recrutement des salariés âgés de 50 ans et plus

En 2009, **24 entreprises** ont recruté des **Seniors**.

En 2009, **31 Seniors** recrutés dans les **entreprises de 50 à 299 salariés**.

Avez-vous recruté des Seniors ?

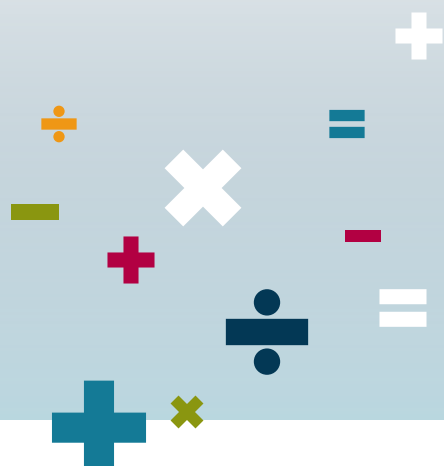


Taux d'embauche\* des Seniors

Entreprises	Taux d'embauche*
50-99 salariés	0,3%
100-299 salariés	0,5%
Ensemble	0,4%

\* Taux d'embauche : nombre d'embauches en 2009 divisé par l'effectif salarié au 31/12/2008.

## Aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite

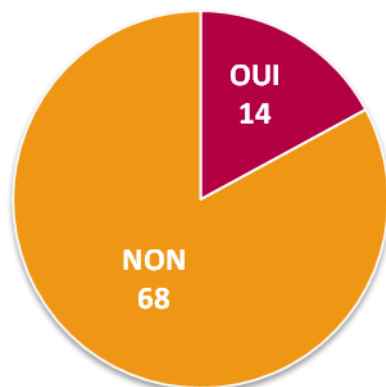




# Mise en place d'un Compte Epargne Temps

En 2009, **14 entreprises** avaient mis en place un Compte Epargne Temps.

Avez-vous mis en place un Compte Epargne Temps ?



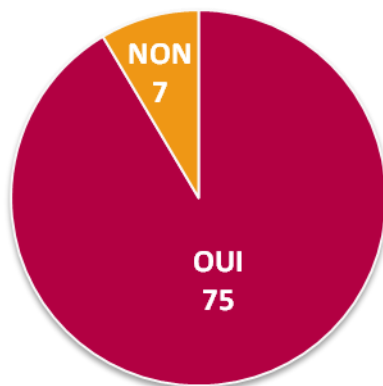
Nombre de Comptes Epargne Temps liquidés dans le cadre d'un congé de fin de carrière en 2009 : **NS**



# Les salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté

Au 31/12/2009, **75 entreprises** employaient au moins un salarié âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté.

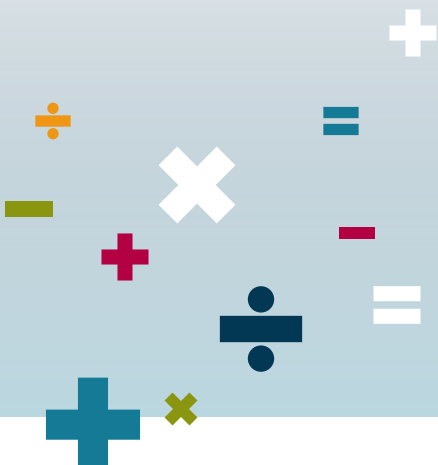
Au 31/12/2009, y avait-il dans votre entreprise des salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté ?



En 2009, les entreprises de 50 à 299 salariés comptaient **729 Seniors âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté**, soit **9%** de leur effectif salarié.

Nombre de salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté déclarés inaptes à occuper leur poste : **NS**

## Transmission des savoirs et des compétences et le développement du tutorat

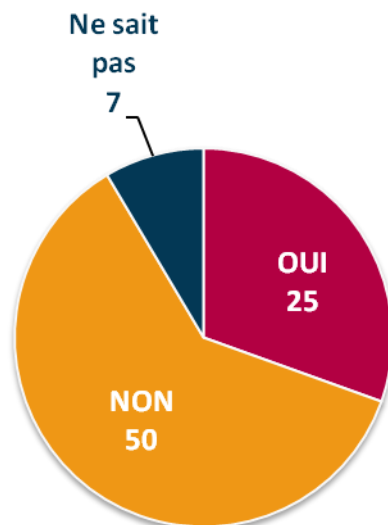




## La mission tutorale

En 2009, **25 entreprises** employaient au moins un salarié âgés de 45 ans et plus ayant exercé une mission tutorale.

En 2009, un ou plusieurs salariés de 45 ans et plus ont-ils exercé une mission tutorale?



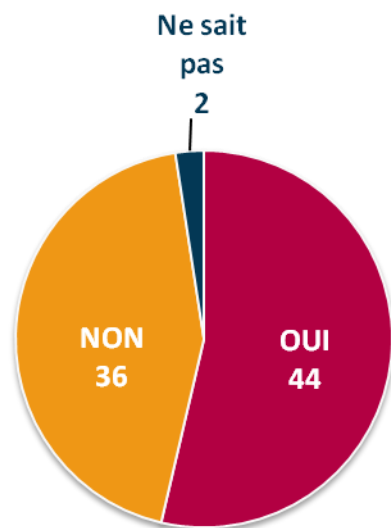
En 2009, les entreprises de 50 à 299 salariés comptaient **42 salariés âgés de 45 ans et plus ayant exercé une mission tutorale.**



# L'accueil, l'accompagnement et le parrainage

En 2009, **44 entreprises** avaient fait accompagner leurs salariés nouvellement embauchés.

Les salariés recrutés par votre entreprise en 2009 ont-ils bénéficié d'un accueil, d'un accompagnement, et/ou d'un parrainage?

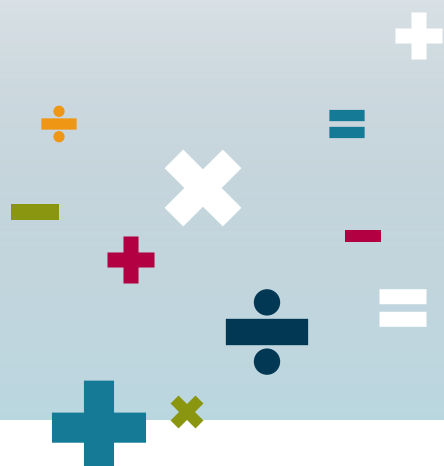


En 2009, **275** salariés recrutés ont bénéficié d'un accueil, d'un accompagnement et/ou d'un parrainage.

Parmi ces salariés, **88** ont été accueillis, accompagnés et/ou parrainés par un salarié âgé de 45 ans et plus, soit **32%** des recrutements concernés.

Objectif chiffré : 20% des recrutements concernés par ces missions.

## Développement des compétences et des qualifications et accès à la formation

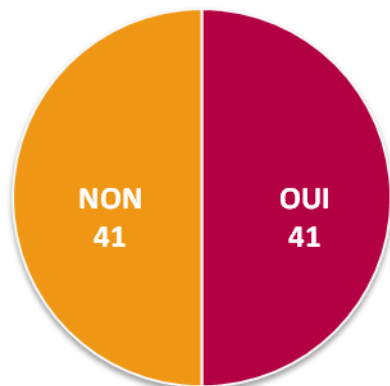




# Les salariés de 50 ans et plus et le DIF

En 2009, **41 entreprises** avaient au moins un salarié de 50 ans et plus ayant fait une demande de DIF.

En 2009, un ou plusieurs salariés de 50 ans et plus ont-ils fait une demande de DIF?



En 2009, **126** salariés âgés de 50 ans et plus ont fait une demande de DIF dont **117** ont été acceptées soit **93%**.

→ Dans ces entreprises, 7% des salariés de 50 ans et plus ont eu accès au DIF.

Objectif chiffré : 5% des salariés de plus de 50 ans doivent eu avoir accès au DIF.